Charte développement durable

- Privilégier le matériel reconditionné ou d'occasion, ou en en faisant le choix d'appareils économes, pouvant être réparés.

Dans le cas de l'achat d'un appareil neuf, il est judicieux de se tourner vers un appareil économe en énergie et durable (réparables, résistants aux chocs, recyclables). Pour s'y retrouver, des labels existent garantissant la durabilité des appareils numériques, tels que l'Ecolabel européen, l'EPEAT, l'Ecolabel Nordique, l'Ange bleu ou la certification TCO. Gage de durabilité, ces labels indiquent également la présence ou non de substances nocives pour la santé.

- Eviter de multiplier les appareils

Il est préférable d'avoir un appareil multifonction qui permet à la fois d'imprimer, photocopier et scanner plutôt que trois appareils indépendants consommant trois fois plus.

- Privilégier les imprimantes qui permettent de remplacer chaque couleur indépendamment.
- Bien entretenir son matériel avec des protections anti-virus pour éviter les pannes.
- Une astuce pour limiter la perte d'énergie est de brancher ses équipements sur une multiprise à interrupteur et de l'éteindre lorsque qu'ils ne sont pas utilisés.
- Penser à activer le « **mode économie d'énergie** » sur son ordinateur, ou le « **mode avion** » pour son smartphone, cela augmentera leur autonomie.
- Bien penser à **fermer ou supprimer les applications inutilisées** sur son smartphone
- Désactiver le wifi de la box internet lorsque celui-ci n'est pas utilisé.
- En cas d'absence, veiller à éteindre l'interrupteur d'alimentation de la box internet.
- **Utiliser des mots-clés pour ses recherches** : plus la recherche est précise, plus vous trouverez rapidement la page qui vous intéresse !